

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – 2nd degré parcours Histoire-Géographie

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

La formation initiale des personnels enseignants articule des enseignements théoriques et pratiques avec un ou plusieurs stages d'observation ou de pratique accompagnée et des périodes d'alternance dans le cadre d'un service d'enseignement en établissement scolaire. Elle prend appui sur les référentiels de compétences professionnelles fixés par circulaire qui déclinent les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant. La formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant.

Elle prépare les étudiants au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) de lettres, option lettres modernes.

OBJECTIFS

Le métier d'enseignant de collège ou de lycée vous intéresse ? Pour enseigner dans un collège ou un lycée d'enseignement général, vous devez obtenir le concours du Capes, Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré. Il s'agit d'un concours national, soumis à des conditions d'accès, que vous pouvez préparer au sein d'une école supérieure du professorat et de l'éducation (INSPE). Ces établissements dispensent des enseignements à la fois professionnels et disciplinaires étalés sur deux ans dans le cadre du master MEEF, spécialisé dans la préparation aux métiers de l'enseignement. Les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat passent des concours et exercent des fonctions d'enseignement comparables à ceux et celles de leurs

homologues de l'enseignement public, dans un cadre réglementaire spécifique prévu par le code de l'éducation pour leur recrutement et leur formation.

Programme

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 fois 2 semaines sur l'année universitaire

Admission

Et après ?

INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour enseigner dans un collège ou lycée de l'enseignement public, vous devez obtenir le concours du Capes, Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré.

L'obtention du Capes permet, après validation de l'année de stage, de devenir professeur certifié. Un professeur certifié

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

est, comme tout enseignant titulaire des établissements de l'enseignement public, un fonctionnaire de l'État.

En bref

Composante(s)

UFR Géographie, Histoire, Économie et Société

Niveau d'études visé

BAC +5

Durée

2 ans

ECTS

120

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation